

Concept de formation

Médecin spécialiste en oncologie médicale

Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée

Service d'oncologie médicale, Hôpital Riviera-Chablais, VD-VS

Route du Vieux-Séquoia 20, 1847 Rennaz

www.hopitalrivierachablais.ch

centreducancer@hopitalrivierachablais.ch

Spécialiste en oncologie médicale
Catégorie B (2ans)

Responsable de l'établissement de formation postgraduée :

Dre Emanuela Salati
Médecin cheffe de service de l'oncologie médicale
Spécialiste en oncologie médicale

Emanuela.salati@hopitalrivierachablais.ch

Introduction

Le présent document inclut la forme féminine. Néanmoins, pour en faciliter la lecture, seule la forme masculine est utilisée.

L'Institut Suisse de la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), organe autonome de la Fédération des médecins suisses (FMH), règle la formation postgraduée des médecins selon la loi sur les professions médicales.

L'ISFM délivre les titres de médecins spécialistes sur mandat de la Confédération. L'acquisition d'un titre de spécialiste reconnu par l'ISFM est obligatoire pour pouvoir demander une autorisation de pratiquer auprès du canton dans lequel un médecin souhaite s'installer.

L'ISFM, en collaboration avec la société de discipline médicale concernée, émet un programme de formation pour chaque discipline, qui fixe de manière détaillée les exigences à remplir pour l'obtention d'un titre de spécialiste, comme le nombre d'années à effectuer dans chacune des catégories d'hôpitaux, le nombre d'interventions à effectuer et/ou de cas à traiter, ou encore le nombre de cours théoriques et d'examens à accomplir. Le catalogue des objectifs de formation a été établi selon le système de la Société canadienne des médecins (CanMEDS) et comprend non seulement le rôle d'expert médical et d'érudit, mais également les rôles de communicateur, collaborateur, manager et promoteur de la santé.

Le règlement de la formation postgraduée de l'ISFM s'applique à toutes les disciplines. Il comporte certains points qui ne sont pas décrits dans le programme propre à la discipline (par exemple, la question de l'interruption de la formation postgraduée en raison de congé maternité ou de maladie, ou la possibilité d'effectuer cette formation à l'étranger).

Ce concept de formation décrit les caractéristiques de l'établissement de formation postgraduée (EFPG), le programme de formation offert et sa mise en œuvre. Les explications visent à aider le médecin assistant à planifier sa formation de manière ciblée avant de postuler à un poste, au moment de commencer à travailler et pendant son travail dans l'EFPG.

Le service d'oncologie de l'Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz, est reconnu par l'ISFM comme un établissement de formation continue de catégorie B. Ce concept de formation est basé sur le programme de la Société suisse d'oncologie médicale (SSOM), version du 3 février 2015.

1. Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée

Hôpital Riviera-Chablais, VD-VS

L'hôpital Riviera-Chablais, VD-VS (HRC) est un établissement intercantonal de soins aigus, de gériatrie et de réadaptation. Il est le fruit d'une convention adoptée par les cantons de Vaud et du Valais en 2009.

Le site de soins aigus est installé à Rennaz depuis l'automne 2019. Il accueille également les urgences 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les activités de gériatrie et de réadaptation de l'HRC sont prodiguées à Mottex et à l'hôpital de Vevey Providence. Deux permanences médicales complètent le dispositif.

Il répond aux besoins du bassin de population de la Riviera et du Chablais, soit près de 180'000 habitants.

Service de radio-oncologie de l'HRC

Le service d'oncologie et d'hématologie de l'Hôpital Riviera-Chablais répond aux besoins dans les domaines spécialisés d'oncologie, d'onco-hématologie et d'hématologie de la région. Les collaborateurs répondent aux demandes de tous les services de l'HRC. L'activité clinique ambulatoire et l'administration de chimiothérapie est effectuée au centre hospitalier de Rennaz et est proposée par 4 cadres et un chef de service, tous avec un titre de spécialiste ainsi que 2 chefs de clinique et 2 médecins assistants. Le service est complété par 2 psycho-oncologues et une référente en psychiatrie de La Fondation de Nant (Secteur psychiatrique de l'Est vaudois) qui font partie intégrante de notre équipe.

La présence hebdomadaire d'un médecin généticien complète l'équipe médicale en ambulatoire. Il y a aussi une collaboration étroite avec les soins infirmiers et les autres disciplines médicales, notamment les disciplines chirurgicales (ex. : chirurgie abdominale, thoracique, gynécologie, orthopédie et urogénitale), la radiothérapie et les services universitaires du CHUV selon une convention de collaboration et de l'Hôpital cantonal de Sion. Dans notre service on collabore régulièrement avec toutes les disciplines qui concernent la suite de la prise en charge globale de patients oncologiques (ex. : nutritionniste/diététicienne, physiothérapie, logopédiste, stomatologue etc.). Les médecins en formation ont donc la possibilité d'avoir une vision à 360 degrés de la prise en charge globale des patients.

La rotation de médecins assistants est insérée dans un projet commun de rotation avec les autres hôpitaux de la Suisse Romande y compris les hôpitaux universitaires (hôpital de CHUV selon convention de collaboration et HUG) ainsi que la médecine interne de l'HRC.

2. Equipe médicale

Responsable de l'établissement de formation postgraduée et coordinateur :

Dre Emanuela Salati
Médecin cheffe de service d'oncologie médicale-
Spécialiste en oncologie médicale
Spécialiste en médecine interne
Taux d'activité : 100%
Emanuela.salati@hopitalrivierachablais.ch

Suppléant :

Dr Alexandru Eniu
Médecin chef
Spécialiste en oncologie médicale
Taux d'activité 100%
alexandru.eniu@hopitalrivierachablais.ch

Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée :

Dr Jonas Feilchenfeldt
Médecin adjoint
Spécialiste en oncologie médicale
Spécialiste en médecine interne générale
Taux d'activité : 100%
jonas.feilchenfeldt@hopitalrivierachablais.ch

Dr Asteria Nikolopoulou
Médecin adjointe
Spécialiste en oncologie médicale
Taux d'activité 100%
asteria.nikolopoulou@hopitalrivierachablais.ch

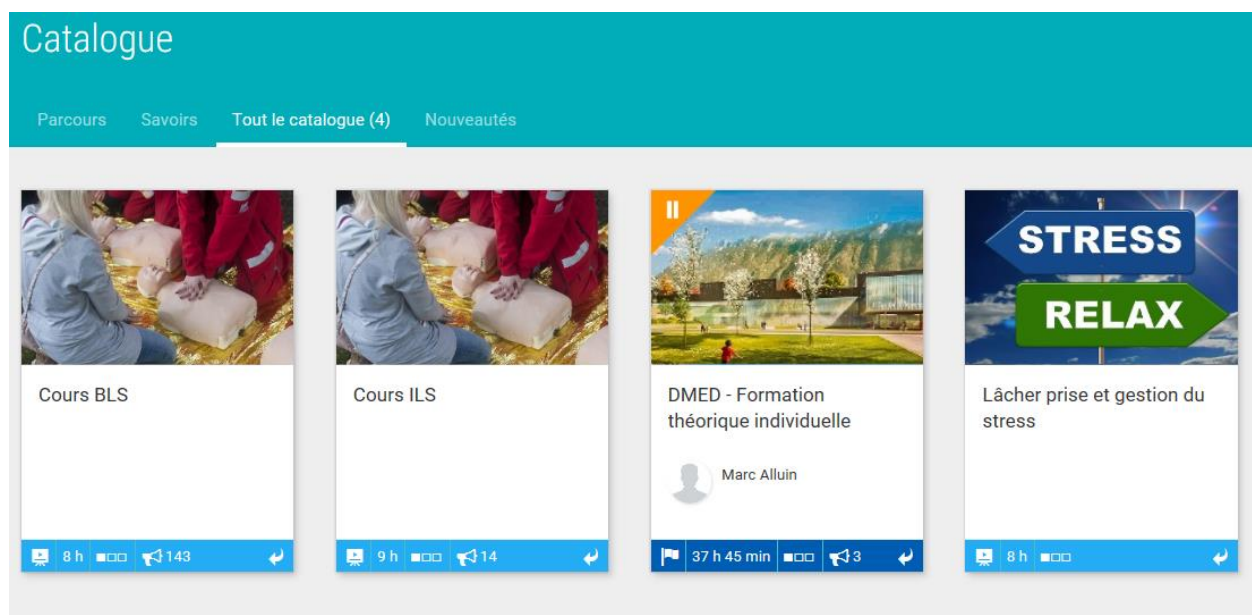
Rapport médecins en formation / médecins formateurs

2 postes de médecin assistant
2 postes de chef de clinique

2 médecins en formation/4 médecins cadres

3. Mise au courant lors de l'entrée en fonction

L'HRC offre un cursus d'embarquement pour les nouveaux médecins en formation au sein de son institution. Une plateforme électronique de formation spécifique est accessible aux médecins permettant d'acquérir les bases de formation aux locaux, utilisation des outils institutionnels et connaissance des directives institutionnelles.



L'introduction au dossier électronique Mosaïq des patients oncologique est prévue dans la formation spécifique des assistants pendant la première semaine d'engagement.

Au début de l'engagement, le service d'oncologie assure une présentation complète et détaillée au candidat. À cet effet, le candidat est supervisé pendant les deux premières semaines de travail dans l'une des équipes par un médecin désigné comme tuteur. Le candidat travaille sous la supervision d'un médecin cadre dans le but de connaître les processus de travail et les particularités des différents postes de travail. Un carnet de bord est à disposition avec toutes les procédures pour une correcte prise en charge de patients.

Un Tuteur (CdC) et un mentor (médecin cadre) seront choisis à l'engagement, le nouvel assistant en formation se réfère à un tuteur pour le premier mois afin de l'introduire dans son nouveau travail et sera suivi pendant toute la durée de sa formation par un mentor qui suit le parcours de formation.

Chaque candidat(e) en formation postgraduée bénéficie d'un encadrement par un tuteur. Le tuteur est un médecin spécialisé en oncologie. Le tuteur :

- supervise l'activité clinique du (de la) candidat(e) (compétences professionnelles et sociales).
- s'engage à mettre à disposition du (de la) candidat(e) du temps et des moyens pour lui permettre d'atteindre les objectifs du contrat.
- joue un rôle de modèle professionnel.
- participe aux évaluations formatives avec le responsable de la formation.

Rotation assistants

L'assistant(e) pourra dédier sont temps de formation avec un cadre référant selon un calendrier défini en plus de l'oncologie générale :

Gynécologie/sénologie : 3 mois

Oncologie gastro-entérique: 3 mois

Tumeur génito-urinaire et tumeur neuroendocrine: 3 mois

Tumeur thoracique : 3mois

Oncologie hospitalière : 3 mois sur la période de formation

Unité sécurité patient et qualité clinique

Unité Sécurité des Patients & Qualité Clinique Lu



L'Unité Sécurité des Patients & Qualité Clinique a pour mission de promouvoir une culture de la sécurité des patients.

 67  0 Publié [Lire la suite...](#)

Un système de déclaration des incidents (SEGI- Système électronique de gestion des incidents) existe au sein de l'institution. Tout incident doit être signalé par son entremise. Une réunion est organisée selon les besoins avec l'unité Sécurité des patients et Qualité clinique.

Contenu de la formation postgraduée

Buts de la formation postgraduée en radio-oncologie et radiothérapie

Le but de la formation postgraduée en oncologie à l'HRC est :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour une prise en charge indépendante de patients souffrant d'affections oncologiques malignes en ambulatoire et en milieu hospitalier.
- Prescrire les chimiothérapies et/ou les immunothérapies, gérer les possibles effets secondaires et connaître la surveillance nécessaire dans un contexte en évolution continue.
- Apprendre à pratiquer les actes techniques nécessaires à la pratique de l'oncologie.
- Maîtriser la littérature et la juger avec un sens critique et les appliquer si possible dans un contexte clinique.
- Développer les aptitudes à la communication auprès des patients et de leur entourage.
- Maîtriser la gestion des soins de support et palliatifs (antalgie, fin de vie etc.), y compris de la sphère psychologique.
- Coordonner l'organisation de suivi en ambulatoire et avec le médecin traitant ou hospitalier.
- Comprendre les activités de santé publique et garder à l'esprit une attitude critique en concernant les problèmes économiques de la santé
- Gérer les demandes auprès des assurances pour compléter la vision globale de la formation oncologique.

Pour obtenir le titre d'oncologie médicale, le candidat s'efforce sur la base d'un projet personnel en fonction de son cursus préalable et de son activité future, ceci en tenant compte des obligations du service éventuellement en collaboration avec la médecine interne. Pour cela il acquiert les connaissances selon le programme de formation postgraduée en oncologie médicale. Il acquiert des compétences pour résoudre des problèmes et pour arriver à des décisions, ainsi que des aptitudes de communication, intervention envers les patients et leur entourage en respectant ses limites personnelles. Il collabore avec tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des patients dans et hors de l'hôpital. Il est capable d'évaluer et respecter les limites de ses compétences. Il met à profit le travail quotidien et tous les événements organisés par le service pour intégrer les connaissances et compétences requises. Il est soutenu dans son processus d'apprentissage par l'institution de formation postgraduée, par son mentor sur la base d'un contrat individualisé.

Plan de formation

Modèle joint

Le plan de formation est une annexe indispensable au contrat de travail, exigé par la convention collective de travail conclue avec l'Association suisse des médecins assistants et chefs de cliniques - Section Vaud (ASMAV) et Valais (ASMAVal). L'Institut suisse de la formation médicale (ISFM) exige également le plan de formation. Le terme utilisé par l'ISFM de « contrat de formation » a été remplacé par « plan de formation » pour ne pas le confondre avec le contrat de travail. Le plan de formation du HRC contient les informations suivantes :

- durée prévue de la période de formation ;
- titre de spécialiste visé ;
- orientation de carrière CHAT (anciennement ABCD) ;
- objectifs de formation propres à la spécialité et selon l'orientation de carrière retenue.

Le plan de formation est renseigné la première fois avant l'engagement. Il est conclu pour la durée prévue de formation postgraduée dans le service. En cas de prolongation de l'engagement au-delà de

la durée prévue par le premier plan de formation, un nouveau plan de formation doit être établi au plus tard quatre mois avant l'échéance du précédent. Le plan de formation doit être révisé une fois par année pour adapter les objectifs de formation et l'orientation de carrière. Le plan de formation fait office de cahier des charges pour les médecins assistants. Pour les chefs de clinique, nous recommandons également l'établissement d'un cahier des charges.

Orientation de la carrière selon CHAT

Le choix de la spécialité et type de carrière est déterminé par les aptitudes, les besoins en santé publique, les places de formation disponibles et l'orientation que vous souhaitez donner à votre parcours.

Pour structurer la formation postgraduée, non seulement en fonction de la discipline, mais également du type de pratique ultérieure visée, et des besoins en médecins, après le CHUV, l'HRC a décidé, depuis 2020, de faciliter l'orientation de carrière en fonction du type d'exercice ultérieur.

Introduit initialement sous l'acronyme « ABCDx », ce système s'appelle désormais CHAT (Cabinet – Hôpital – Académique – Transition) pour mettre l'accent sur l'importance de la discussion du projet de carrière entre le médecin en formation et son responsable hiérarchique (de l'anglais « chat », qui signifie bavarder). Les changements d'orientation sont possibles. Certaines passerelles peuvent s'avérer plus problématiques que d'autres, et devraient donc être discutées au plus tôt avec vos responsables, afin d'envisager toutes les options possibles et de vous renseigner sur les exigences spécifiques de chacune de ces orientations de carrière.

- **C** pour les médecins se destinant à une activité en Cabinet ou en Clinique privée ;
- **H** (anciennement B) pour les futurs médecins cadres Hospitaliers des hôpitaux non-académiques et éventuellement de certains services du CHUV ;
- **A** pour les médecins se destinant à une carrière Académique en milieu universitaire, voire dans certains hôpitaux régionaux ;
- **T** (anciennement D ou X) comme Transition pour l'année dans une discipline autre que celle visée ou en début d'assistantat.

Formation théorique

La participation à des événements de formation continue interne et externe est obligatoire et fait partie de la formation postgraduée. Un projet individualisé sur la durée de l'activité sera à établir dans le contrat de formation postgraduée. L'engagement à 100% d'activité (max 50 h par semaine) comprend en principe 10% (4 h par semaine) de temps pour la formation continue interne et externe. Dans le cadre du « Pôle d'Oncologie », des réunions interdisciplinaires régulières sur les tumeurs ont lieu dans les domaines de la gynécologie, de la chirurgie thoracique, de la chirurgie viscérale, de l'urologie et de l'ORL

Interne

Une participation active du candidat sera demandée dans le cadre de tumorboard, présentation des cas cliniques, journal club, réunions hebdomadaires des cas complexes, tumorboard sur le site de Rennaz +/- vidéoconférence avec le tumorboard des hôpitaux universitaires (CHUV), colloques spécialisés multidisciplinaires.

A partir du 2ème mois après son engagement, une participation active est attendue du candidat pour ces activités. Le candidat doit utiliser tous les moyens mis à sa disposition pour cet apprentissage.

Schéma de colloques interdisciplinaires et journal club/lecture:

- Colloque de onco-chirurgie (lundi 8h30 à 9h30)
- Colloque de gynécologie, sénologie (mardi 7h à 8h en vidéoconférence avec CHUV)
- Colloque de uro-génital (jeudi 7h15 à 8h30)
- Colloque de soins palliatifs (jeudi 8h30 à 9h30)
- Colloque cas complexes/nouveaux cas (jeudi 15.30h à 17h)
- Colloque neurochirurgie (jeudi - Sion en vidéoconférence 16h à 17h, sur demande)
- Distinguish du CHUV (vendredi 8h15 à 9h)
- Journal club oncologie (jeudi 15h00)

Externe

La participation à des congrès nationaux et internationaux est recommandée. Elle doit cependant être coordonnée avec les cadres et les autres médecins assistants.

Chaque année, le candidat à la formation dispose d'au moins 3 jours pour une formation hors institution.

Il existe au sein de l'Hôpital Riviera Chablais une commission d'éthique comportant une équipe intervenant sur demande. D'autre part les médecins en formation ont accès aux formations dispensées ou postgraduées.

Formation pratique

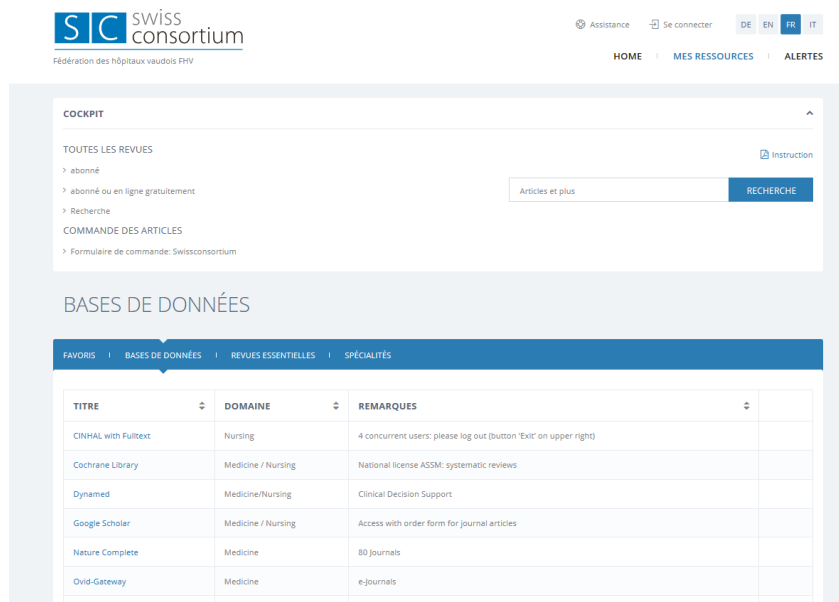
La formation pratique se fait au sein des consultations ambulatoires supervisées par un médecin spécialiste, ainsi que lors de la participation active aux tumorboards. Le médecin assistant ou chef de clinique(-adjoint) sera directement responsable, sous la supervision d'un médecin cadre spécialiste, de la prise en charge de patient avec :

- Consultation de nouveau cas de patient (anamnèse, status, résumé clinique, présentation du concept thérapeutique discuté au préalable avec le médecin cadre)
- Etablissement, mise à jour du dossier médical ainsi que des courriers relatifs au traitement
- Définition du plan de traitement
- Prescription des traitements oncologiques sur supervision d'un cadre et covalidation
- Organisation et participation des suivis post-traitements
- Contact proactif vis-à-vis des médecins référents
- Participation au colloque pluridisciplinaire selon l'organisation du service

Afin d'assurer la formation continue et postgraduée spécifique, un colloque (au minimum bihebdomadaire) est organisé afin de présenter tous les nouveaux cas ainsi que les plans de traitements qui seront validés par l'ensemble des collaborateurs présents

Bibliothèque

- Tous les médecins de l'hôpital ont accès à UpTo Date et à un grand nombre de revues à travers SwissConsortium.



The screenshot shows the SwissConsortium website interface. At the top, there is a navigation bar with the logo 'SC swiss consortium' and the text 'Fédération des hôpitaux vaudois FHV'. The navigation bar includes links for 'Assistance', 'Se connecter', and language options 'DE', 'EN', 'FR', 'IT'. Below the navigation bar, there are links for 'HOME', 'MES RESSOURCES', and 'ALERTES'. The main content area is titled 'COCKPIT' and contains a search bar with the text 'Articles et plus' and a 'RECHERCHE' button. Below the search bar, there is a section titled 'BASES DE DONNÉES' with a sub-navigation bar for 'FAVORIS', 'BASES DE DONNÉES', 'REVUES ESSENTIELLES', and 'SPÉCIALITÉS'. The main content area displays a table with the following data:

TITRE	DOMAINE	REMARQUES
CINHAL with Fulltext	Nursing	4 concurrent users; please log out (button 'Exit' on upper right)
Cochrane Library	Medicine / Nursing	National license ASSM: systematic reviews
Dynamed	Medicine/Nursing	Clinical Decision Support
Google Scholar	Medicine / Nursing	Access with order form for journal articles
Nature Complete	Medicine	80 journals
Ovid-Gateway	Medicine	e-journals

Activités de recherche

Le candidat est encouragé et entouré pour effectuer un travail scientifique (clinique) pendant l'engagement. La réalisation et/ou la participation à des études cliniques fait partie intégrante de la formation postgraduée.

5. Evaluations

Le médecin chef de service est responsable de l'organisation de la formation postgraduée, il propose un mentor pour le médecin en formation ou peut être lui-même le mentor. Il s'engage à mettre les moyens humains et matériels à disposition du service afin que le (la) candidat(e) puisse atteindre ses objectifs de formation.

La durée de l'engagement est de 12 à 24, éventuellement 6 mois pour ce qui concerne la rotation avec le service de médecine interne de HRC

L'apprentissage des connaissances et des compétences ainsi que la réalisation des objectifs fixés sont contrôlés en permanence par le médecin en formation et les tuteurs et font l'objet de discussions au moins tous les six mois (réunions de retour d'information).

Evaluations en milieu de travail : Mini-CEX / DOPS

En outre, nous proposons des évaluations en milieu de travail. Les évaluations (DOPS, Mini-CEX) définies par l'association des médecins spécialistes sont effectuées trimestriellement avec le tuteur concerné, le médecin étant responsable de programmer ces évaluations. Ces discussions et les compétences sont documentées sur un formulaire spécifique du service et/ou sur le certificat du logbook de l'ISFM. Dans chaque phase de formation post-graduée, le savoir, les capacités et les besoins d'apprentissage propres à la personne en formation sont évalués grâce à deux types d'évaluation en milieu de travail:

- le Mini-Clinical Evaluation Exercise (Mini-CEX) et/ou
- la Direct Observation of Procedural Skills (DOPS).

Ces outils comprennent l'observation structurée directe, l'évaluation ainsi que la discussion d'une interaction réelle médecin-patient.

Pour ce faire, la personne en formation est observée pendant env. 15 minutes et évaluée par le formateur dans une situation clinique (Mini-CEX) ou dans l'accomplissement d'une intervention (DOPS). À la fin de l'évaluation, le candidat s'évalue lui-même puis se concerta avec le formateur sur son compte-rendu au cours d'un bref entretien de feedback de 5 minutes. Les comptes rendus du formateur et de la personne en formation sont rassemblés dans le logbook de cette dernière. La situation clinique ou l'intervention sont décrits à l'aide de mots-clés. La tâche accomplie est confirmée par le formateur, qui appose sa signature et la date.

La réunion annuelle d'évaluation a lieu entre le tuteur, le mentor et le médecin en formation. Il est examiné si les objectifs intermédiaires définis ont été atteints. Pour les questions concernant la planification de carrière à long terme, des discussions peuvent également être organisées conjointement avec le médecin chef du service et le mentor.

Tous les 6 mois un entretien de qualification avec le responsable de la formation postgraduée et le mentor aura lieu, un premier entretien déjà après 3 mois d'activité. Cet entretien est documenté par un protocole d'évaluation.

Ces entretiens sont décisifs pour l'acceptation de la période de formation postgraduée et pour la durée d'engagement.

6 Candidature

Candidature spontanée

Adresse pour déposer une candidature: centreducancer@hopitalrivierachablais.ch

Documents à joindre à la candidature, p. ex.:

- lettre de motivation exprimant l'objectif professionnel
- curriculum vitæ (CV) avec un tableau récapitulatif de la formation postgraduée accomplie jusqu'à présent
- liste de la formation postgraduée déjà planifiée et de celle en vue
- certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation accomplie jusqu'à présent)
- liste des autres formations postgraduées accomplies
- liste des publications, si existantes
- références
- autre

Critères de sélection / conditions requises pour être engagé, p. ex.:

- formation postgraduée préalable obligatoire / souhaitée
- etc.

Contrat d'engagement et plan de formation (cf. formulaire séparé, plan de formation)

- durée habituelle de l'engagement 12/24 mois
- pour la formation postgraduée spécifique à la discipline 12-24 mois
- pour la formation dans une autre discipline 6-12 mois («année à option»)